



**AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LES LACS**  
 Portez attention aux espèces envahissantes. À ce titre des stations de lavage gratuites et obligatoires ont été mises à votre disposition à l'Anse à William, au Petit lac Touladi, au Grand lac Touladi et aux Grands-Pins.  
 Les rives de nos lacs sont particulièrement riches et sensibles à l'érosion. Les embarcations motorisées ne sont pas permises sur les lacs Touladi après le 12 juin. La vitesse est limitée à 10 km/h dans les limites du parc sur le lac Témiscouata. Respectez les interdictions de débarquer lorsqu'indiquées, notamment sur l'île Notre-Dame.

	Accueil / information		Mini-dépanneur		Station de lavage de bateau		Longueur des sections de sentier
	Abit communautaire		Douche		Site archéologique		Sentier
	Accès pour personne à mobilité réduite		Hébergement musical		Site d'interprétation		Sentier national
	Aire de feu commun		Location d'équipement		Stationnement		Piste cyclable
	Aire de jeux		Mise à l'eau pour embarcations légères		Traverse (Pédon / Vélo)		Parcours nautique
	Aire de pêche		Traverse (Voiture)		Traverse (Voiture)		Réseau routier
	Aire de plaque-notice		Point de vue		Toilette / Toilette sèche		Navette maritime
	Amphithéâtre		Premiers soins		Vidange de véhicule		Traversier
	Borne d'autoperception		Borne de recharge électrique		Vélo-camping		Limite du parc national
	Boutique Nature		Randomisée à bicyclette		Zone Wifi		Zone de préservation
	Camping aménagé		Randomisée pédestre		Salle communautaire		Le secteur des Grands-Pins offre uniquement du prêt-à-camper.
	Canot-camping						

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont été adaptées. Des erreurs ou omissions peuvent survenir. Les données originales sont à l'adresse de 1000 000. 1998 91991. Membre de l'Équipe des Ressources naturelles. © Gouvernement du Québec.